

2022

2023

F

ossier d'affiliation



Fédération
Sportive
et Culturelle
de France

Vivons ensemble l'expérience sport et culture !

DOSSIER D’AFFILIATION

LA FSCF SIMPLIFIE LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN PROPOSANT UN SEUL DOCUMENT À REMPLIR LE «DOSSIER D’AFFILIATION»

L'ensemble des documents suivants est à joindre au dossier d'affiliation, le tout devant être transmis au comité départemental d'appartenance :

- Les statuts de l'association.
- Le récépissé de déclaration de CRÉATION ou de MODIFICATION (préfecture ou sous-préfecture).
- L'attestation de souscription au Contrat d'engagement républicain.
- Un mandat de prélèvement et un RIB de l'association (le montant d'affiliation vous sera communiqué par le comité départemental)

Ce dossier est à transmettre à votre comité départemental d'appartenance en un seul exemplaire. Rendez vous sur le site : www.fscf.asso.fr/structures-territoriales pour trouver les coordonnées de la structure.

Le « Dossier affiliation »

Ce dossier de demande d'affiliation se compose de trois volets.

VOLET 1 AFFILIATION

La demande d'affiliation

Nom de l'association, adresse, coordonnées et nombre d'adhérents.

Fiche de renseignement obligatoire

Coordonnées des membres du bureau de l'association.

Contrat d'engagement républicain

En application de la loi n°2021-1109 du 24 août 2021, le contrat d'engagement républicain bâti sur 7 engagements est à respecter par l'ensemble des associations affiliées à la FSCF.

Liste des correspondants d'activités

Coordonnées des correspondants d'activités, afin que les commissions nationales puissent transmettre directement les informations techniques.

Les activités de l'association

En tant que fédération multi-activité, la FSCF propose un panel d'activités très important :

- Activités culturelles et artistiques
- Activités sportives
- Activités éducatives et d'animation

Plus d'informations : www.fscf.asso.fr/affiliation

VOLET 2 REVUE OFFICIELLE

L'abonnement au magazine "Les Jeunes"

L'abonnement au magazine "Les Jeunes" est obligatoire, le nombre d'abonnement sera fonction du nombre d'adhérents dans l'association.

Plus d'informations : www.fscf.asso.fr/les-jeunes

VOLET 3 ASSURANCES

Deux obligations légales incombent à toute association :

- Toute association à l'obligation légale de souscrire un contrat d'assurance couvrant la responsabilité civile de l'association ou de ses adhérents (Art L321-1 du Code du Sport).
- Les associations sont tenues d'informer leurs licenciés de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer (Art. L321-4 du Code du Sport).

Plus d'informations : www.fscf.asso.fr/assurances

NOTICE

«INFORMATIONS GÉNÉRALES



ATTENTION : ne pas s'y prendre à la dernière minute, le délai d'affiliation prend au minimum 1 mois et demi. La demande d'affiliation est validée par le comité directeur de la fédération.

Étape 1	Envoi du «Dossier affiliation» au comité départemental ou comité régional.
Étape 2	Saisie du "Dossier affiliation" par le comité départemental au Comité Régional.
Étape 3	Vérification et étude du dossier par le service juridique et financier et la DTN.
Étape 4	Validation en comité directeur.
Étape 5	Émission de l'attestation d'affiliation.

Veillez noter que l'absence de réponse à un champ est susceptible de compromettre le bon traitement de votre demande.

Les informations personnelles portées sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Fédération Sportive et Culturelle de France (**outil de traitement des licences et affiliation ADAGIO**).

Nous traiterons ou n'utiliserons vos données que dans la mesure où cela est nécessaire pour le bon fonctionnement de la Fédération.

Vos informations personnelles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pendant la durée de vie de la FSCF sauf si vous exercez votre droit de suppression des données vous concernant, dans les conditions décrites ci-après.

Pendant cette période, nous mettons en place tous les moyens adaptés à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés. Vos données personnelles sont destinées aux comités départementaux, comités régionaux à la FSCF, et sauf opposition, à nos partenaires.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en contactant le service juridique de la FSCF (juridique@fscf.asso.fr).

1

Affiliation

Dossier d'affiliation



Fédération
Sportive
et Culturelle
de France

DEMANDE D'AFFILIATION

ASSOCIATION

COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'APPARTENANCE		
COMITÉ RÉGIONAL D'APPARTENANCE		
NOMBRE D'ADHERENTS DE L'ASSOCIATION	MASCULIN	
	FEMININ	
TOTAL		
NOMBRE DE DISCIPLINES DANS L'ASSOCIATION		
CATÉGORIE D'ASSOCIATION		
A (DE 0 À 25 ADHÉRENTS)	<input type="text"/>	D (DE 76 À 150 ADHÉRENTS) <input type="text"/>
B (DE 26 À 50 ADHÉRENTS)	<input type="text"/>	E (DE 151 À 300 ADHÉRENTS) <input type="text"/>
C (DE 51 À 75 ADHÉRENTS)	<input type="text"/>	F (301 ADHERENTS ET PLUS) <input type="text"/>

Je soussigné(e) (nom et prénom) Né(e) le

Demeurant (adresse)

Code postal Ville Tél

Agissant en qualité de président(e) de l'association susnommée

et dont le siège social est situé (adresse)

Code postal Ville Tél

E-mail

Sollicite par l'intermédiaire du comité départemental de
son affiliation à la Fédération Sportive et Culturelle de France.

Je déclare avoir pris connaissance des statuts et règlements généraux de la FSCF et de ceux des comités départementaux et régionaux désignés ci-dessus, et adhérer aux dits statuts et règlements.

A Signature du (de la) président(e) :

Le

CADRE RESERVE AU COMITE DEPARTEMENTAL

A LE

NOM

Signature du (de la) président(e) :

CADRE RESERVE A LA FEDERATION

DATE DE LA DÉCISION D'AFFILIATION

N° AFFILIATION

LISTE DES DIRIGEANTS

FUNCTION	IDENTITÉ	ACTIVITÉ ET TYPE (2)	COORDONNÉES
PRÉSIDENT	Nom	Type de licence : Activité :	N° Rue
	Prénom		
	Sexe : <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin		CP Ville
	Date de naissance		Tél
	Pays de naissance		E-mail
	Département		Assurance individuelle accident : <input type="checkbox"/> Refus <input type="checkbox"/> Mini <input type="checkbox"/> Midi <input type="checkbox"/> Maxi
	Commune		Si activité sportive, certificat médical :
	Nom de naissance Ville (si à l'étranger)		Nom du médecin : Date du certificat médical :
SECRETARE	Nom	Type de licence : Activité :	N° Rue
	Prénom		
	Sexe : <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin		CP Ville
	Date de naissance		Tél
	Pays de naissance		E-mail
	Département		Assurance individuelle accident : <input type="checkbox"/> Refus <input type="checkbox"/> Mini <input type="checkbox"/> Midi <input type="checkbox"/> Maxi
	Commune		Si activité sportive, certificat médical :
	Nom de naissance Ville (si à l'étranger)		Nom du médecin : Date du certificat médical :
TRESORIER	Nom	Type de licence : Activité :	N° Rue
	Prénom		
	Sexe : <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin		CP Ville
	Date de naissance		Tél
	Pays de naissance		E-mail
	Département		Assurance individuelle accident : <input type="checkbox"/> Refus <input type="checkbox"/> Mini <input type="checkbox"/> Midi <input type="checkbox"/> Maxi
	Commune		Si activité sportive, certificat médical :
	Nom de naissance Ville (si à l'étranger)		Nom du médecin : Date du certificat médical :
ADRESSE DE CORRESPONDANCE	<input type="checkbox"/> Siege social <input type="checkbox"/> Membre du bureau		
	<input type="checkbox"/> Si autre personne :		
	Nom		
	Prénom		
	Adresse		
	Téléphone		
	E-mail		

(1) PRÉCISER LE TYPE D'ACTIVITÉ ET LE TYPE DE PRATIQUE (DIRIGEANT, PRATIQUE EN COMPÉTITIONS/MANIFESTATIONS, PRATIQUES EN DETENTE OU EN LOISIRS).


LISTE DES CORRESPONDANTS D'ACTIVITES
INFORMATIONS OBLIGATOIRES

ACTIVITÉ ⁽¹⁾	IDENTITÉ	COORDONNÉES
	Nom _____ Prénom _____ Date de naissance _____ Sexe : <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Feminin	N° _____ Rue _____ CP _____ Ville _____ Tél _____ E-mail _____
	Nom _____ Prénom _____ Date de naissance _____ Sexe : <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Feminin	N° _____ Rue _____ CP _____ Ville _____ Tél _____ E-mail _____
	Nom _____ Prénom _____ Date de naissance _____ Sexe : <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Feminin	N° _____ Rue _____ CP _____ Ville _____ Tél _____ E-mail _____
	Nom _____ Prénom _____ Date de naissance _____ Sexe : <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Feminin	N° _____ Rue _____ CP _____ Ville _____ Tél _____ E-mail _____
	Nom _____ Prénom _____ Date de naissance _____ Sexe : <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Feminin	N° _____ Rue _____ CP _____ Ville _____ Tél _____ E-mail _____

(1) A PRÉCISER - VOIR LE TABLEAU DES ACTIVITÉS PAGE 8

ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION*

Indiquer pour chaque activité pratiquée le nombre d'adhérents par sexe.

	Mas.	Fem.
ACTIVITÉS ARTISTIQUES ET CULTURELLES		
ARTS DU CIRQUE		
Cirque		
ARTS PLASTIQUES		
Autres arts visuels		
Dessin		
Peinture		
Photo		
ARTS ET LOISIRS		
Autres loisirs créatifs		
Poterie		
Scrapbooking		
ACTIVITÉS MANUELLES		
Autres activités manuelles		
Couture		
Cuisine		
CHANT		
Autres chants		
Chant individuel		
Ensembles vocaux		
DANSE		
Autres danses		
Claquettes		
Classique		
Country		
Danse contemporaine		
Danse de salon		
Danse traditionnelle - folklore		
Hip hop		
Modern' Jazz		
MUSIQUE		
Autres musiques		
Centre de formation		
Ensemble de percussions		
Orchestre d'Harmonie		
Musique de rue		
Musiques actuelles		
Orchestre de batterie fanfare		
THÉÂTRE		
Théâtre		
ACTIVITÉS ÉDUCATIVES ET D'ANIMATION		
ENFANCE EVEIL		
Eveil des premiers pas		
Eveil de l'enfant		
INFORMATIQUE		
Informatique		
SOCIO-CULTURELLES		
Autres activités socio-culturelles		
Belote		
Echecs		
Jeux de société		
Scrabble		
MULTI-ACTIVITE		
Multi-activité		

SOCIO-ÉDUCATIVES		
Périscolaire		
Autres activités socio-éducatives		
VACANCES ET LOISIRS ÉDUCATIFS		
Animateur socio-culturel		
Formateur BAFA/BAFD		
Participant accueil de loisirs		
Participant séjours de vacances		
ACTIVITÉS SPORTIVES		
AQUATIQUES		
Autres activités aquatiques		
Gym aquatique		
Jardin d'eau		
Natation sportive		
Natation synchronisée		
Water polo		
ATHLÉTIQUES		
Athlétisme		
Autres activités athlétiques		
Course sur route		
Cyclisme		
Décathlon moderne		
Triathlon		
GYMNIQUES ET EXPRESSION		
Autres activités gymniques et d'expression		
Gymnastique acrobatique		
Gymnastique féminine		
Gymnastique masculine		
Gymnastique rythmique et sportive		
Parkour		
Trampoline		
Twirling		
PLEINE NATURE		
Autres activités nautiques		
Canoë		
Autres activités de pleines nature		
Cyclotourisme		
Escalade		
Marche		
Marche nordique		
Randonnée pédestre		
Raquettes à neige		
Roller et assimilé		
Ski alpin		
Ski de fond		
Snowboard		
VTC		
VTT		
REMISE EN FORME ET ENTRETIEN		
Autres activités de remise en forme et d'entretien		
Cardio training		
Chi gong		
Gym Form' Détente		
Gymnastique aérobic		

LIA		
Musculation		
Pilates		
Step		
Stretching		
Tai chi chuan		
Yoga		
Zumba		
SPORTS COLLECTIFS		
Autres jeux et sports collectifs		
Basket		
Football		
Futsal		
Handball		
Hockey		
Rugby à 5		
Volley		
Volley de plage		
SPORTS DE COMBAT ET ARTS MARTIAUX		
Aikido		
Autres jama		
Boxe		
Capoeira		
Combat complet		
Jiu jitsu		
Judo		
Kempo kaï		
Kung fu		
Self défense		
Tae kwon do		
Tai jitsu		
Viet vo dao		
Yoseikan budo		
SPORTS DE PRÉCISION		
Autres sports de boules		
Autres tirs		
Billard		
Boule lyonnaise		
Escrime		
Golf		
Pétanque		
Sarbacane		
Tir à l'arc		
Tir sportif		
SPORTS DE RAQUETTES		
Autres sports de raquettes		
Badminton		
Tennis		
Tennis de table		
SPORT À RISQUE		
Alpinisme		
Plongée subaquatique		
Spéléologie		
Disciplines sportives comportant l'utilisation de véhicule terrestre à moteur		
Disciplines sportives comportant l'utilisation d'un aéronef		
Rugby à XIII (XV, XIII, VII)		

(* CERTAINES DES ACTIVITÉS PEUVENT FAIRE L'OBJET D'UNE EXCLUSION AU NIVEAU DES ASSURANCES. MERCI DE VOUS RÉFÉRER AU CONTRAT D'ASSURANCE DISPONIBLE SUR [HTTPS://WWW.FSCF.ASSO.FR/ASSURANCES](https://www.fscf.asso.fr/assurances)



CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN DES ASSOCIATIONS ET FONDATIONS BÉNÉFICIAIRE DE SUBVENTIONS PUBLIQUES OU D'UN AGREMENT DE L'ÉTAT

Décret no 2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi N° 2000-321
Du 12 avril 2000 et approuvant le contrat d'engagement républicain
Des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'Etat

L'importance des associations et des fondations dans la vie de la Nation et leur contribution à l'intérêt général justifient que les autorités administratives décident de leur apporter un soutien financier ou matériel. Il en va de même pour les fédérations sportives et les ligues professionnelles. L'administration, qui doit elle-même rendre des comptes aux citoyens, justifier du bon usage des deniers publics et de la reconnaissance qu'elle peut attribuer, est fondée à s'assurer que les organismes bénéficiaires de subventions publiques ou d'un agrément respectent le pacte républicain.

A cette fin la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République a institué le contrat d'engagement républicain.

Conformément aux dispositions des articles 10-1 et 25-1 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, le présent contrat a pour objet de préciser les engagements que prend toute association ou fondation qui sollicite une subvention publique ou un agrément de l'Etat. Ainsi, l'association ou la fondation « s'engage (...) à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de dignité de la personne humaine ainsi que les symboles de la République (...) », « à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République » et « à s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public ».

Ces engagements sont souscrits dans le respect des libertés constitutionnellement reconnues, notamment la liberté d'association et la liberté d'expression dont découlent la liberté de se réunir, de manifester et de création.

ENGAGEMENT n°1 : RESPECT DES LOIS DE LA RÉPUBLIQUE

Le respect des lois de la République s'impose aux associations et aux fondations, qui ne doivent entreprendre ni inciter à aucune action manifestement contraire à la loi, violente ou susceptible d'entraîner des troubles graves à l'ordre public.

L'association ou la fondation bénéficiaire s'engage à ne pas se prévaloir de convictions politiques, philosophiques ou religieuses pour s'affranchir des règles communes régissant ses relations avec les collectivités publiques. Elle s'engage notamment à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République.

ENGAGEMENT n°2 : LIBERTÉ DE CONSCIENCE

L'association ou la fondation s'engage à respecter et protéger la liberté de conscience de ses membres et des tiers, notamment des bénéficiaires de ses services, et s'abstient de tout acte de prosélytisme abusif exercé notamment sous la contrainte, la menace ou la pression. Cet engagement ne fait pas obstacle à ce que les associations ou fondations dont l'objet est fondé sur des convictions, notamment religieuses, requièrent de leurs membres une adhésion loyale à l'égard des valeurs ou des croyances de l'organisation.

ENGAGEMENT n°3 : LIBERTÉ DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

L'association s'engage à respecter la liberté de ses membres de s'en retirer dans les conditions prévues à l'article 4 de la loi du 1er juillet 1901 et leur droit de ne pas en être arbitrairement exclu.

ENGAGEMENT n°4 : ÉGALITÉ ET NON-DISCRIMINATION

L'association ou la fondation s'engage à respecter l'égalité de tous devant la loi. Elle s'engage, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, à ne pas opérer de différences de traitement fondées sur le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'appartenance réelle ou supposée à une ethnie, une Nation, une prétendue race ou une religion déterminée qui ne reposeraient pas sur une différence de situation objective en rapport avec l'objet statutaire licite qu'elle poursuit, ni cautionner ou encourager de telles discriminations. Elle prend les mesures, compte tenu des moyens dont elle dispose, permettant de lutter contre toute forme de violence à caractère sexuel ou sexiste.

ENGAGEMENT n°5 : FRATERNITÉ ET PREVENTION DE LA VIOLENCE

L'association ou la fondation s'engage à agir dans un esprit de fraternité et de civisme. Dans son activité, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, l'association s'engage à ne pas provoquer à la haine ou à la violence envers quiconque et à ne pas cautionner de tels agissements. Elle s'engage à rejeter toutes formes de racisme et d'antisémitisme.

ENGAGEMENT n°6 : RESPECT DE LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE HUMAINE

L'association ou la fondation s'engage à n'entreprendre, ne soutenir, ni cautionner aucune action de nature à porter atteinte à la sauvegarde de la dignité de la personne humaine. Elle s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur destinés à protéger la santé et l'intégrité physique et psychique de ses membres et des bénéficiaires de ses services et ses activités, et à ne pas mettre en danger la vie d'autrui par ses agissements ou sa négligence. Elle s'engage à ne pas créer, maintenir ou exploiter la vulnérabilité psychologique ou physique de ses membres et des personnes qui participent à ses activités à quelque titre que ce soit, notamment des personnes en situation de handicap, que ce soit par des pressions ou des tentatives d'endoctrinement. Elle s'engage en particulier à n'entreprendre aucune action de nature à compromettre le développement physique, affectif, intellectuel et social des mineurs, ainsi que leur santé et leur sécurité.

ENGAGEMENT n°7 : RESPECT DES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE

L'association s'engage à respecter le drapeau tricolore, l'hymne national, et la devise de la République.

Lieu :

Le :

Nom, prénom et qualité du responsable légal de l'association

2

Revue Officielle "Les Jeunes"

Dossier d'affiliation



Fédération
Sportive
et Culturelle
de France

FORMULAIRE « LES JEUNES »

ASSOCIATION

CATEGORIE D'ASSOCIATION			NUMERO GRATUIT	NUMÉROS PAYANTS
A	(DE 0 À 25 ADHÉRENTS)	<input type="checkbox"/>	1	1 (15 €)
B	(DE 26 À 50 ADHÉRENTS)	<input type="checkbox"/>	1	2 (30 €)
C	(DE 51 À 75 ADHÉRENTS)	<input type="checkbox"/>	1	2 (30 €)
D	(DE 76 À 150 ADHÉRENTS)	<input type="checkbox"/>	1	3 (45 €)
E	(DE 151 À 300 ADHÉRENTS)	<input type="checkbox"/>	1	6 (90 €)
F	(301 ET PLUS ADHRENTS)	<input type="checkbox"/>	1	9 (135 €)

REVUE OFFICIELLE « LES JEUNES »

NOM PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE E-MAIL

NOM PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE E-MAIL

NOM PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE E-MAIL

NOM PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE E-MAIL

NOM PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE E-MAIL

NOM PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE E-MAIL

NOM PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE E-MAIL

INFORMATIONS OBLIGATOIRES

3

Assurances

Dossier d'affiliation



Fédération
Sportive
et Culturelle
de France

ASSURANCE PACK ASSOCIATION

ASSURANCE RESPONSABILITÉ ASSOCIATION + RESPONSABILITÉ CIVILE DES DIRIGEANTS

Veillez compléter ce document ou fournir une attestation d'assurance responsabilité civile.

Je soussigné(e) (nom et prénom) agissant en tant que président(e)

ASSOCIATION

Adresse


Code postal

Ville

Tél

E-mail

Atteste vouloir souscrire à l'assurance Responsabilité Civile association proposée par la FSCF pour la saison en cours.

 **IMPORTANT** : la souscription au contrat d'assurance RC inclus GRATUITEMENT l'assurance RCMS (Responsabilité Civile des Dirigeants).

Afin de déterminer le montant de la cotisation annuelle que je devrai verser, je déclare :

Nombre d'adhérents total au sein de mon association (toutes sections confondues)

Tous les adhérents de l'association (toutes sections confondues) prennent une licence FSCF :

OUI NON Si non, approximativement combien d'adhérents prennent une licence FSCF :

Tous les adhérents licenciés FSCF souscrivent à l'assurance activité FSCF :

OUI NON Si non, approximativement combien d'adhérents licenciés prennent une assurance activité :

Je déclare sur l'honneur que les informations présentes sur ce document sont exactes, toute fausse déclaration peut entraîner la nullité du présent contrat.

À

Signature du (de la) président(e) :

Le

Merci de compléter tous les champs demandés ci-dessus

RETROUVEZ CI-APRÈS LE MODE DE CALCUL DE LA COTISATION AINSI QUE LE TABLEAU DES GARANTIES

Ce présent document doit obligatoirement être envoyé au service assurances de la FSCF - assurance@fscf.asso.fr - ORIAS N° 10058752

Cette assurance est proposée exclusivement aux associations affiliées à la FSCF.

CALCUL DU MONTANT

1^{ER} CAS

L'association ne prend des licences FSCF que pour une (ou quelques) section(s) et quelques adhérents souscrivent à l'assurance activité.

Prendre le nombre d'adhérents total au sein de l'association (toutes sections confondues) et soustraire le nombre de personnes qui souscriront à l'assurance activité. Se reporter au tableau ci-dessous avec le nombre d'adhérents trouvé afin de déterminer dans quelle catégorie l'association se situe.

2^E CAS

Les adhérents de l'association (toutes sections confondues) ne sont pas tous licenciés à la FSCF et aucun ne souscrit d'assurance activité.

Dans ce cas, c'est le nombre total d'adhérents qui est retenu (tableau des tarifs page 13).

3^E CAS

Tous les adhérents de l'association (toutes sections confondues) ont une licence FSCF et une assurance activité.

Dans ce cas, c'est le montant indiqué dans la colonne de droite du tableau des tarifs page 13 qui est retenu.

TABLEAU DES TARIFS

NOMBRE D'ADHÉRENTS (TOUTES SECTIONS CONFONDUES)	MONTANT DE LA PRIME ANNUELLE	TOUS LES ADHÉRENTS ONT UNE LICENCE FSCF ET UNE ASSURANCE ACTIVITÉ
		MONTANT DE LA PRIME ANNUELLE
0 À 25 ADHÉRENTS	30 €	25 €
26 À 50 ADHÉRENTS	55 €	25 €
51 À 75 ADHÉRENTS	80 €	25 €
76 À 150 ADHÉRENTS	150 €	25 €
151 À 300 ADHÉRENTS	260 €	25 €
301 À 500 ADHÉRENTS	430 €	25 €
PLUS DE 500 ADHÉRENTS	DEVIS SUR DEMANDE	25 €

EXEMPLES

✓ 1^{ER} CAS

L'association X compte 300 adhérents répartis sur 5 sections. Seule une section est affiliée à la FSCF avec 152 licences et 152 assurances activités. Pour déterminer le montant de la prime d'assurance Responsabilité Civile association, il faudra effectuer le calcul suivant : $300 - 152 = 148$. Le chiffre trouvé (148) correspond à la case 76 à 150 adhérents soit un montant annuel de 150,00 €.

✓ 2^E CAS

L'association Y compte 35 adhérents répartis sur 2 sections. Seule une section est affiliée à la FSCF avec 12 licences et aucune assurance activité. Dans ce cas c'est le nombre total d'adhérents qui est retenu. En se reportant au tableau ci-dessus, le montant de la prime annuelle pour l'association Y sera de 55,00 €.

✓ 3^E CAS

L'association Z compte 2500 adhérents répartis sur 12 sections. Toutes les sections et tous les adhérents prennent une licence FSCF et une assurance activité. Le montant de la prime annuelle pour l'association Z sera de 25,00 €.

TABLEAU DE GARANTIES RESPONSABILITÉS CIVILES

(extrait de la notice de garanties - www.fscf.asso.fr/assurances)



NATURE DES GARANTIES	MONTANT DES GARANTIES PAR SINISTRE	MONTANT DES FRANCHISES PAR SINISTRE
RESPONSABILITÉ CIVILE AVANT LIVRAISON Tous dommages confondus Dont : • Dommages corporels et immatériels consécutifs - Limités en cas de faute inexcusable à 3 500 000 € • Dommages matériels et immatériels consécutifs • Dommages matériels en raison des vols - Suite à vol des préposés - Suite à RC dépositaire (vestiaires) • Dommages matériels subis par les biens meubles ou immeubles loués ou empruntés - Biens meubles - Biens immeubles • Atteintes à l'environnement accidentelles	15 000 000 € 15 000 000 € 3 500 000 € 15 000 000 € 30 000 € 5 000 € 200 000 € 1 500 000 € 1 000 000 € par sinistre et 2 000 000 € par année d'assurance	NÉANT NÉANT 100 € 200 € 200 € 100 € 400 € 500 €
RESPONSABILITÉ CIVILE MÉDICALE	8 000 000 € 10 000 000 € par année d'assurance	1 500 €
RESPONSABILITÉ DE L'ÉTAT ET DOMMAGES CAUSÉS AU PERSONNEL - Dommages corporels - Dommages matériels - Dommages causés au matériel • Dommages immatériels non consécutifs	8 000 000 € 1 000 000 € 1 000 000 € 1 500 000 €	NÉANT NÉANT NÉANT 500 €
RESPONSABILITÉ CIVILE APRES LIVRAISON / RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE Tous dommages confondus Dont : • Dommages matériels et immatériels confondus • Dommages immatériels non consécutifs	2 000 000 € 2 000 000 € 1 500 000 €	400 € 1 500 €
ASSURANCE RECOURS ET DÉFENSE PÉNALE SUITE À ACCIDENT Défense devant les juridictions Pénales	150 000 € Frais à la charge de l'assureur dans la limite du montant de garantie des dommages correspondants	Préjudice supérieur à 150€ NÉANT
RESPONSABILITÉ CIVILE PERSONNELLE DES DIRIGEANTS Tous préjudices confondus (Y compris frais et honoraires d'enquête, d'instruction, d'expertise, d'avocat et de procès) Défense Pénale	100 000 € par sinistre et pour l'ensemble des sinistres d'une même année d'assurances Compris dans le montant ci-dessus	NÉANT NÉANT



Vivons ensemble l'expérience sport et culture !

Mandat de prélèvement SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la FSCF à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la FSCF

Débiteur

Référence unique du mandat*:

Nom de la structure :

Adresse de la structure :

Code postal :

Ville :

Pays : France

Créancier

Identifiant créancier SEPA : FR61ZZZ519317

Fédération Sportive et Culturelle de France
Association Loi 1901
22 Rue Oberkampf 75011 Paris

IBAN :

SWIFT BIC :

Fait à :

Le :

Signature :

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

***ne pas remplir, zone complétée par la banque**

Dossier d'affiliation

2022

2023



Fédération Sportive et Culturelle de France
22 rue Oberkampf ■ 75011 Paris
T +33(0) 1 43 38 50 57 ■ F +33(0) 1 43 14 06 65
fscf@fscf.asso.fr ■ www.fscf.asso.fr

ORIAS : 10058752

Vivons ensemble l'expérience sport et culture !